



Les services espaces verts de Chartres

J'ai voulu, pour ce numéro de PlaineVue Magazine célébrant le printemps, rencontrer et vous présenter les hommes qui contribuent, par leur savoir-faire, à embellir la ville de Chartres et ses alentours.

La place du végétal dans l'espace urbain est devenue vitale ; au-delà de l'atout esthétique indéniable, les espaces verts et le fleurissement sont une composante essentielle du bien vivre dans une ville moderne.

Des parcs et des jardins entretenus, des promenades et des places bien fleuries participent de toute évidence à la qualité de l'accueil des nouveaux venus et des visiteurs. Dans une ville au patrimoine historique très dense, propre à attirer les touristes comme Chartres, c'est primordial, et cela contribue également au bien-être de ses habitants.

Depuis 2007 la moitié de la population mondiale est urbaine. C'est pourquoi la volonté

de considérer l'urbanisme, l'humain et le végétal dans un projet global et durable est devenue si importante.

La ville ne disposait pas, en matière de parcs et de jardins, d'un patrimoine ancien, hormis le jardin d'horticulture et celui de l'évêché. Qu'à cela ne tienne, il a fallu tout imaginer. La coulée verte fut créée sous l'impulsion d'Etienne Bordet, pour qui le végétal est à la fois le métier et la passion et qui fut durant vingt ans le maire du Coudray. Un ruban de verdure, dédié aux piétons et aux cyclistes, serpente sur onze kilomètres en bordure de l'Eure. Cette enclave de nature traverse plusieurs communes de l'agglomération pour le bonheur de tous.

Tout cela a nécessité des aménagements, des plantations d'arbres, de haies, de parterres, car c'est tout l'environnement arbustif et floral de la ville qui a été repensé, en même temps que ses abords.

Les divers îlots qui égayaient actuellement les entrées de Chartres, les 140 vasques de l'hypercentre qui nécessitent à elles seules quatre fleurissements différents par an, les 120 ha de parcs et d'espaces verts, sans compter les 8000 arbres qui ornent la commune, demandent une multitude de végétaux requérant le talent des équipes de la régie des espaces verts de la ville et de celles de Chartres Métropole qui viennent de les rejoindre. Sous la houlette d'Isabelle Ménard, adjointe au cadre de vie, Daniel Stives, directeur de la régie des espaces verts de la ville et Noël Fleury, responsable de la cellule jardinage et fleurissement, les équipes effectuent un travail remarquable, sanctionné d'ailleurs par l'obtention de la Fleur d'or en 2010. Seules, neuf communes en France sont distinguées par ce label issu du comité des villes et villages de France.

Depuis 2011, tous ont eu à cœur de mettre en place les conditions nécessaires pour



satisfaire aux exigences de ce comité prestigieux. En quinze ans, beaucoup de normes ont évolué dans le domaine horticole. La protection de l'environnement, avec l'économie de l'eau, la réduction drastique, notamment, des herbicides et pesticides chimiques ont changé les façons de faire.

Tous les jardiniers ont dû apprendre à travailler avec ces nouvelles contraintes. Des serres maraîchères ont remplacé les anciennes serres sur tablettes qui nécessitaient la surveillance des plantations, ainsi qu'une manutention, même les week-ends. La mosaïculture : plates-bandes où les



œILLETS d'inde, les bégonias et autres cinéraires s'alignaient au cordeau pour former un blason coloré (300 000 plants mis en place chaque année). Cette technique a disparu. De grandes fleurs à l'aspect plus naturel les ont avantageusement remplacées, avec des espèces vivaces, s'appuyant sur des arbustes formant des haies champêtres. Actuellement, à peine 150 000 pieds d'an-



nelles sont plantés malgré tout pour un effet plus spectaculaire et plus durable dans le temps.

Un choix de couleurs restreint, pas plus de trois nuances par massif, et un mélange de fleurs, de légumes, d'arbustes colorés et de graminées donnent un air joyeux et frais à la ville. Ces jardiniers ont à cœur de nous présenter des parterres garnis de fleurs épanouies dès le début de la saison, grâce à une gestion différente de celle pratiquée dans d'autres municipalités.

Ils sèment en juillet, août et gardent les plantes hors sol en serre, les protégeant des aléas climatiques du début de saison ; ainsi, une fois mises en place, les fleurs



s'épanouissent plus rapidement, formant des massifs élancés et gracieux. Les serres fabriquent une partie du terreau dont elles ont besoin en compostant les déchets végétaux. Le produit de la taille des arbres est lui aussi recyclé en copeaux qui servent de fertilisant et réduisent les arrosages au pied des arbres.

La mise en place d'une citerne, d'une capacité de 76 000 litres par récupération des eaux de pluie, a contribué à la baisse de la consommation d'eau en période estivale pour une gestion raisonnée de l'eau.

La ville de Chartres, ainsi que les communes alentour ont à cœur de créer et d'entretenir des espaces de loisirs et de détente accessibles à tous. Participons, nous aussi, à cet effort en désherbant nos trottoirs avec discernement sans produit chimique (bien souvent une binette ou de l'eau bouillante suffit).

Ce sont ces petites actions individuelles qui font des villes propres, dans le respect de la nature. Car, n'oublions pas, comme l'écrivait Saint-Exupéry, que « nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Sylvie Viron